

DEMISSION EFFECTIVE D'ALAIN ANZIANI

Alain Anziani avait annoncé aux habitants son choix de renoncer à son mandat de maire pour des raisons de santé : le préfet de la Gironde a officiellement accepté ce jour sa démission de son mandat municipal.

« Je ressens à la fois de la gratitude et un sentiment d'inachevé. Être maire de Mérignac a été un grand honneur et une responsabilité de chaque instant. Ce que je retiens surtout, c'est la richesse des relations humaines que cette fonction m'a permis de tisser. Ce lien, presque charnel, avec la ville me manquera ».

Entré au Conseil municipal de Mérignac en 2001, Alain Anziani a été élu maire en 2014 puis réélu en 2020. Il quitte ses fonctions après plus de dix ans à la tête de la commune.

Conformément à l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales, Thierry Trijoulet, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme, aux grands projets urbains, à l'habitat, au développement économique et à l'emploi, assure l'intérim jusqu'au Conseil municipal extraordinaire qui se réunira lundi 2 juin à 18h à l'hôtel de ville afin de procéder à l'élection du nouveau maire et de ses adjoints.

L'ensemble des élus et des agents de la Ville de Mérignac assurent la continuité du service public et restent pleinement engagés dans la conduite des projets municipaux au service des Mérignacaises et des Mérignacais.

Contact presse

Elyse Perusseau

Responsable des relations presse et des publications

Cabinet du maire

07 61 61 37 95